

Le Comité de la Charte exprime sa profonde tristesse et salue le parcours exemplaire de l'Abbé Pierre qui vient de nous quitter.

Il a su, mieux que quiconque, créer un lien unique de proximité avec le grand public en faisant appel à sa générosité afin de se mettre au service des plus démunis.

Une action qu'il a menée, sans jamais renoncer et avec le souci du respect de la dignité des personnes.

Le Comité de la Charte s'associe aux associations et fondations du monde associatif et caritatif qui pleurent un compagnon, un guide et un inspirateur.

**Le Président Du Conseil d'administration Michel Soublin**

**A propos du Comité de la Charte**

Créé en 1989, le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme indépendant de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Sa vocation est de promouvoir, à travers l'agrément qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance ». Il a élaboré une Charte de Déontologie et agréée aujourd'hui 55 associations et fondations qui y adhèrent volontairement et s'engagent

solennellement non seulement à respecter la Charte de Déontologie mais aussi à se soumettre à un contrôle continu.

Il a une action incitative auprès de l'ensemble du monde caritatif.

[www.comitecharte.org/](http://www.comitecharte.org/)

**Service de Presse :**

Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi\* // 01 53 36 35 02/03 // 06 22 78 71 38 // [contactpresse@comitecharte.org](mailto:contactpresse@comitecharte.org) ou [ntonga@hotmail.fr](mailto:ntonga@hotmail.fr) - \* se prononce Jikessi